



Lotterie- und Wettkommission  
Commission des loteries et paris  
Commissione delle lotterie e delle scommesse  
Swiss Lottery and Betting Board

## **Manipulation de compétitions sportives: rétrospective 2019 de la plateforme nationale**

Information en cas de soupçon de manipulation de compétitions sportives – bilan un an après l'entrée en vigueur des dispositions relatives à la manipulation des compétitions sportives de la loi fédérale sur les jeux d'argent

Berne, le 28 avril 2020

# 1. Contexte

En signant la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation des compétitions sportives<sup>1</sup> à Macolin en 2014, la Suisse s'est engagée envers ses partenaires internationaux à collaborer et à mettre en œuvre des mesures concrètes. Tandis que la coordination de la lutte contre la manipulation des compétitions sportives et les autres aspects liés à la politique du sport relèvent de la compétence de l'Office fédéral du sport, la loi fédérale sur les jeux d'argent<sup>2</sup> délègue à la Comlot la fonction de bureau de communication, en sa qualité de «plateforme nationale». En tant que telle, l'autorité intercantonale assure la circulation des informations entre les parties impliquées (associations sportives, autorités de poursuite pénale, bureaux de communication étrangers, exploitants de paris, etc.) et joue un rôle central dans la poursuite des cas suspects concrets.

Mise en œuvre dans le droit fédéral, la Convention de Macolin est désormais aussi définitivement ancrée dans le droit international, puisqu'elle est formellement entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

La loi dispose qu'en cas de soupçon de manipulation d'une compétition sportive qui a lieu en Suisse ou pour laquelle des paris sont proposés en Suisse, les associations et organisations sportives ayant leur siège en Suisse qui participent à cette compétition, l'organisent, en assurent le déroulement ou la surveillent en informent sans délai la Comlot (art. 64 al. 2 LJAr). Les deux sociétés de loterie (Swisslos et Loterie Romande) sont elles aussi légalement tenues d'informer la Comlot si elles soupçonnent une manipulation d'une compétition sportive pour laquelle elles proposent des paris sportifs (art. 64 al 1 LJAr). Selon le cas d'espèce, la Comlot transfère les informations reçues, conformément aux prescriptions légales, aux autorités de poursuite pénale ou à d'autres autorités, ainsi qu'aux sociétés de loterie, aux organisations sportives et bureaux de communication à l'étranger.

En tant que plateforme nationale suisse, la Comlot est également représentée au sein du Group of Copenhagen (GoC). Celui-ci agit comme le réseau de toutes les plateformes nationales et encourage l'échange d'informations relatives à la manipulation de compétitions sportives à l'occasion de plusieurs réunions par an. Divers groupes de travail développent et perfectionnent des outils et des processus afin d'améliorer continuellement cet échange d'informations. Grâce à la plateforme en ligne d'Anti Doping Denmark (add), les partenaires du GoC peuvent partager des informations concernant des activités suspectes de manière simple et sécurisée.

En tant que bureau de communication, la Comlot a œuvré en 2019 en Suisse comme pivot pour l'échange d'informations entre les milieux sportifs, les sociétés de loterie (en leur qualité d'exploitants de paris sportifs), les partenaires internationaux, le GoC et les autorités de poursuite pénale.

Compte tenu des signalements reçus des différents acteurs, la Suisse dispose pour la première fois de données officielles d'une certaine ampleur sur le thème de la manipulation des compétitions sportives. Le présent document présente et analyse dûment l'échange d'informations, en particulier les signalements reçus concernant des activités suspectes. L'évaluation de la Comlot ne prétend pas à l'exhaustivité ni à l'exactitude scientifique. Elle entend plutôt jeter un regard critique sur la première année du nouveau dispositif réglementaire et mettre en évidence certaines circonstances inattendues.

---

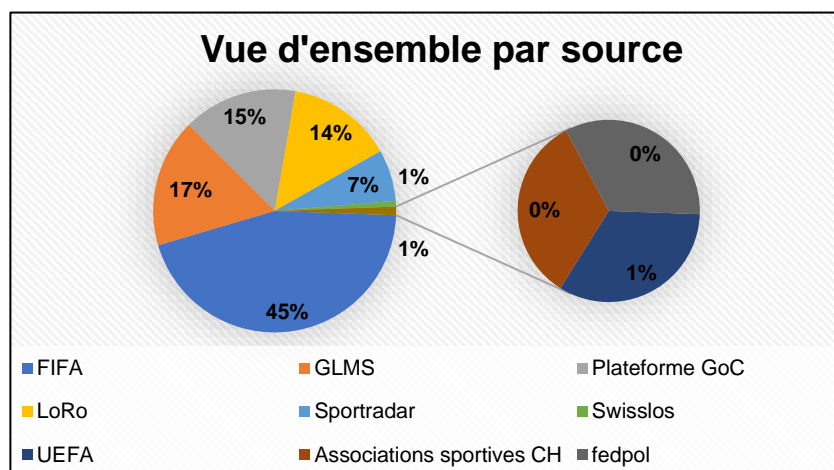
<sup>1</sup> RS 0.415.4.

<sup>2</sup> LJAr, RS 935.51.

## 2. Sources des signalements d'activités suspectes

L'année dernière, la Comlot a reçu un total de **263 signalements d'activités suspectes en lien avec 192 compétitions**. L'annexe 1 fournit une représentation graphique par source de tous les signalements reçus. Près de la moitié des signalements (**118**) provenaient de la Fédération internationale de football **FIFA**.

Quelque **45** signalements émanaient de l'association de droit suisse **Global Lottery Monitoring System (GLMS)**<sup>3</sup> et **37** de la **Loterie romande (LoRo)**.



En 2019, les partenaires du **GoC** ont partagé un total de **40** alertes via la plateforme en ligne d'add (voir chapitre Contexte ci-avant). Parmi celles-ci figuraient également divers signalements qui ne présentaient de prime abord aucun lien avec la Suisse et ne requéraient donc aucune action de la part de la Comlot.

*Illustr. 1: Signalements reçus par source*

La société **Sportradar**, également basée en Suisse (Saint-Gall), est un acteur mondial de taille spécialisé dans l'établissement de statistiques et d'analyses sportives, et donc aussi dans la détection d'irrégularités et de cas suspects en matière de paris sportifs. Par le passé, Sportradar avait déjà communiqué plusieurs cas suspects à la Comlot. En 2019, elle l'a fait à **18** reprises.

La Comlot a reçu d'autres informations concernant d'éventuels cas de manipulation de la part de l'**UEFA (1)**, d'une **association sportive suisse (1)** et de l'**Office fédéral de la police fedpol (1)**. **Swisslos** a partagé ses alertes directement par l'intermédiaire de ses partenaires Sportradar et GLMS. Pour finir, la Comlot a détecté **deux** cas suspects sur la base de ses propres observations.

La Comlot est surprise du **nombre de signalements** émis par l'**UEFA (1)** et par le **Comité international olympique CIO (0)**. Les deux organisations ont leur siège en Suisse et sont donc soumises à l'obligation de la LJAr d'informer. Selon leurs propres indications, elles investissent des ressources considérables dans la lutte contre les manipulations de compétitions sportives. Le CIO, par exemple, dispose de son propre système, l'Integrity Betting Intelligence System (IBIS), expressément conçu pour fournir des informations aux autorités de régulation et aux plateformes nationales. Dans le cas du CIO, il faut tenir compte du fait que 2019 n'était pas une année olympique et que l'unité organisationnelle correspondante surveille apparemment en premier lieu ses propres compétitions, à savoir les compétitions olympiques. Dans le cas de l'UEFA, on ne comprend à première vue pas pourquoi il n'y a eu qu'un seul cas suspect soumis à l'obligation d'information.

<sup>3</sup> Fondé par European Lotteries (EL) et la World Lottery Association (WLA), le GLMS dispose d'un système du même nom visant à détecter et à analyser les activités de paris inhabituelles.

Rappelons à ce propos que les bases juridiques permettent de signaler à la Comlot les cas suspects même en l'absence d'obligation légale d'information (par exemple, lorsqu'il n'est pas possible de placer des paris en Suisse sur une manifestation spécifique). Si elles entendent lutter efficacement contre les manipulations, les associations internationales ayant leur siège en Suisse disposent avec la Comlot d'un interlocuteur intégré au niveau international et capable de transmettre les signalements d'activités suspectes aux autorités compétentes nationales et étrangères.

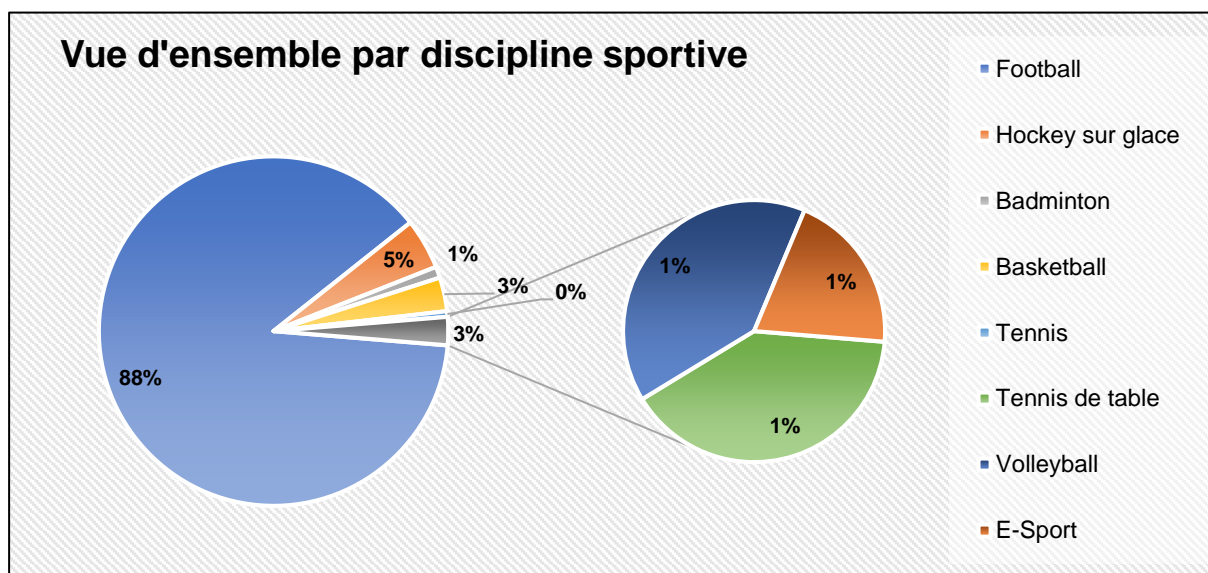
### 3. Vue d'ensemble des signalements reçus

L'annexe 2 contient un tableau présentant l'ensemble des résultats.

#### 3.1 Disciplines sportives

En 2019, la Comlot a reçu des signalements de cas suspects à propos de 192 manifestations sportives différentes. La plupart de ces signalements concernaient le **football (167)**. Un résultat qui ne surprend guère dans la mesure où ce sport est populaire dans le monde entier et génère de loin les plus gros volumes de paris. Le nombre élevé de jeux proposés sur le marché et les chiffres d'affaires importants générés expliquent et justifient à eux seuls le nombre élevé de signalements d'activités suspectes. La Comlot salue expressément le rôle actif de la FIFA et l'interprète comme une indication que celle-ci prend au sérieux les obligations d'information qui lui incombent en vertu du droit fédéral, ainsi que le problème de la manipulation des compétitions sportives.

Dans le classement selon le nombre de signalements, le **hockey sur glace** arrive en deuxième position, avec **neuf** alertes. Il fait l'objet d'un marché sensiblement plus restreint. Ce sport est en effet peu populaire dans de nombreux pays et régions du monde. En outre, il tend à être considéré comme trop rapide et imprévisible par les amateurs de paris qui le méconnaissent, ce qui limite encore son attrait sur le marché des paris.



Illustr. 2: Informations reçues par discipline sportive

Le **basket-ball** est particulièrement populaire en Suisse romande. Avec **six** signalements l'année dernière, il est le sport qui a fait l'objet du troisième plus grand nombre de signalements. Ce chiffre semble plutôt faible si l'on tient compte du fait que la Fédération internationale de basket-ball amateur (FIBA) a elle aussi son siège en Suisse et que les sociétés de

loterie proposent des paris sur un total de huit ligues à travers le monde. Cependant, sur la base de différents contacts, la Comlot peut attester que la Fédération suisse de basket-ball Swiss Basket est très sensible au problème de la manipulation, et qu'elle accorde une grande importance à une communication ouverte sur le sujet.

Les chiffres du **tennis** sont surprenants. Pour diverses raisons, le tennis est depuis longtemps confronté au problème des matchs arrangés. Les prix en espèces offerts par les tournois ne couvrent pas les frais de la majorité des joueurs et joueuses professionnels<sup>4</sup>. En outre, les manipulations (p. ex. double faute intentionnelle ou octroi intentionnel d'un break à un certain score) peuvent passer inaperçues notamment en relation avec des paris sur des événements, et sont difficiles à prouver. Les incitations à la manipulation et les risques qui en découlent s'en trouvent exacerbés. Pourtant, la Comlot n'a reçu qu'**un seul signalement** de manipulation en 2019 à propos du tennis (concernant un tournoi en Roumanie). Les raisons d'un tel résultat sont difficilement explicables. On peut sans aucun doute citer le fait que les manipulations ont notoirement lieu avant tout dans le cadre des tournois des catégories inférieures de l'ITF, sur lesquels les sociétés de loterie suisses ne sont pas autorisées à proposer des paris – précisément pour cette raison. En outre, et contrairement à de nombreuses autres grandes fédérations sportives internationales, l'ITF (comme l'ATP et la WTA) n'a pas son siège en Suisse et échappe à l'obligation légale d'information. Pour autant, plusieurs tournois ITF se déroulent en Suisse chaque année. En cas de soupçon, les organisateurs sont soumis à l'obligation légale d'informer. Le fait qu'aucun match de ces tournois n'a donné lieu à des soupçons malgré la surveillance et le soutien des différents acteurs du tennis professionnel par la Tennis Integrity Unit (TIU) – l'unité de lutte contre la corruption portée entre autres par l'ITF, l'ATP et la WTA et dotée d'un budget de plusieurs millions d'euros – était plutôt inattendu pour la Comlot, comme indiqué ci-avant. La Comlot continuera d'observer cette situation de près l'année prochaine.

En 2019, Comlot a également reçu des signalements concernant le **badminton (2)**, le **tennis de table (2)**, le **volley-ball (2)** et l'**e-sport (1)**. Bien qu'autorisées à proposer des paris sur des tournois internationaux de badminton et de tennis de table, les sociétés de loterie ne font pratiquement jamais usage de ce droit. En revanche, l'offre des exploitants de paris sportifs suisses est relativement grande dans le domaine du volley-ball. Le fait que la Fédération internationale de volley-ball (FIVB) est basée en Suisse (Lausanne) fait également apparaître le nombre de signalement d'activités suspectes comme plutôt faible. Les paris sur le e-sport ne sont ni possibles ni autorisés en Suisse.

### 3.2 Ligue / compétition

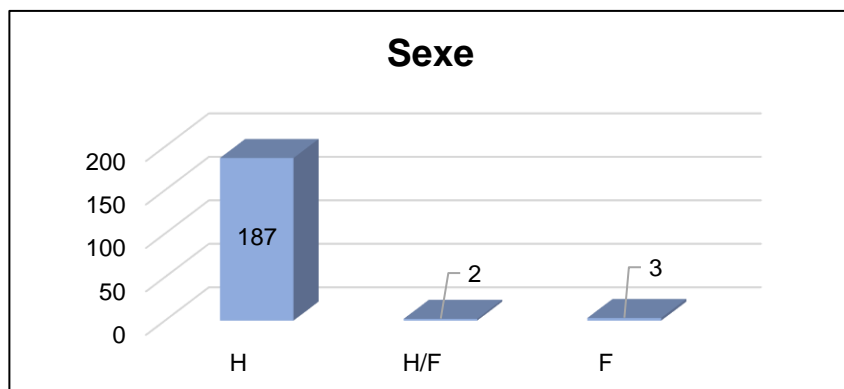
Sur la totalité des ligues et des compétitions, c'est à propos des matchs de football des **éliminatoires de l'Europa League** que la Comlot a reçu le plus grand nombre de signalements de soupçons (**17**). Ceux-ci portaient principalement sur des équipes d'Europe du Sud-Est, qui ne jouissent pas d'une grande popularité en Europe occidentale. La Comlot a également reçu plusieurs alertes concernant des matchs de la **Coupe de l'AFC**, le championnat des clubs asiatiques (**11**). Au début de l'année dernière, les sociétés de loterie avaient le droit de proposer des paris sur les matchs de la Coupe de l'AFC. À la suite de diverses allégations de manipulation, la Comlot a retiré durant l'année ces matchs de la liste des paris autorisés. Il s'est également avéré que les ligues nationales inférieures, telles que **Superettan** (deuxième ligue la plus élevée en Suède, **six** cas suspects) et **Brasileiro B** (deuxième ligue la plus élevée au Brésil, **cinq** cas suspects) tendaient à faire plus souvent l'objet d'allégations de manipulation.

---

<sup>4</sup> Cf. également « Fake-Profis sind im Tennis unerwünscht », Philipp Bärtsch, NZZ du 31.05.2008.

### 3.3 Sexe

Une évaluation des alertes reçues par la Comlot en 2019 montre que les compétitions masculines sont les principales concernées par les manipulations. Sur les 192 signalements de cas suspects, seuls cinq concernaient des compétitions féminines. Deux des cas signalés portaient sur des compétitions mixtes. Seuls trois des signalements concernaient des manifestations sportives à participation exclusive-ment féminine. Il convient toutefois de



garder à l'esprit que précisément dans le football, qui est le sport qui génère le plus grand chiffre d'affaires en matière de paris, l'offre des paris est nettement plus étoffée pour les hommes que pour les femmes.

*Illustr 3: Signalements reçus par sexe*

## 4. Traitement par la Comlot

### 4.1 Autorités de poursuite pénale

Les poursuites pénales relèvent sur le principe de la compétence des cantons. Afin de garantir la circulation efficace des informations, la Comlot collabore avec fedpol. Cet office fait l'interface avec les autorités de poursuite pénale et, le cas échéant, transmet des cas concrets aux cantons. La Comlot informe fedpol sous une forme condensée de tous les signalements qu'elle reçoit. Lorsqu'il existe un lien potentiel avec la Suisse sur la base d'un premier tri, elle fournit une documentation complète sur les cas concernés à fedpol, lequel transmet ensuite le tout aux autorités cantonales compétentes. Ce faisant, la Comlot s'acquitte ainsi d'un aspect central de son mandat légal.

### 4.2 Groupe de Copenhague

Si la Comlot reçoit un signalement d'activités suspectes comportant des indices sérieux de manipulation et qu'aucune circonstance particulière ne s'oppose à sa transmission, la Comlot le partage avec les membres du GoC via la plateforme de l'add. Ce système offre aux participants une vue d'ensemble plus globale puisqu'il replace dans une perspective internationale les observations des différentes autorités, observations qui pourraient sembler peu suspectes si elles étaient envisagées isolément. Souvent, seul le croisement de différents événements dans différents pays permet d'aboutir à des soupçons concrets.

En 2019, la Comlot a partagé un total de 60 signalements de cas suspects avec ses partenaires du Groupe de Copenhague. Elle était de loin le membre le plus actif du groupe.

## **5. Cas ayant un lien avec la Suisse**

La Comlot ne fournit des informations sur des cas individuels spécifiques ayant un lien avec la Suisse que si les soupçons sont fondés – et seulement lorsque toutes les vérifications ont été menées et l'analyse pénale achevée.

Pour autant que l'on puisse en juger, aucune condamnation n'a été prononcée en Suisse en 2019 pour manipulation active ou passive de compétitions sportives. Toutefois, comme mentionné ci-avant, la Comlot a pu contribuer de façon significative à l'échange international d'informations, sans lequel la lutte contre la manipulation de compétitions sportives n'aurait aucune chance de succès.

## **6. Remarques finales**

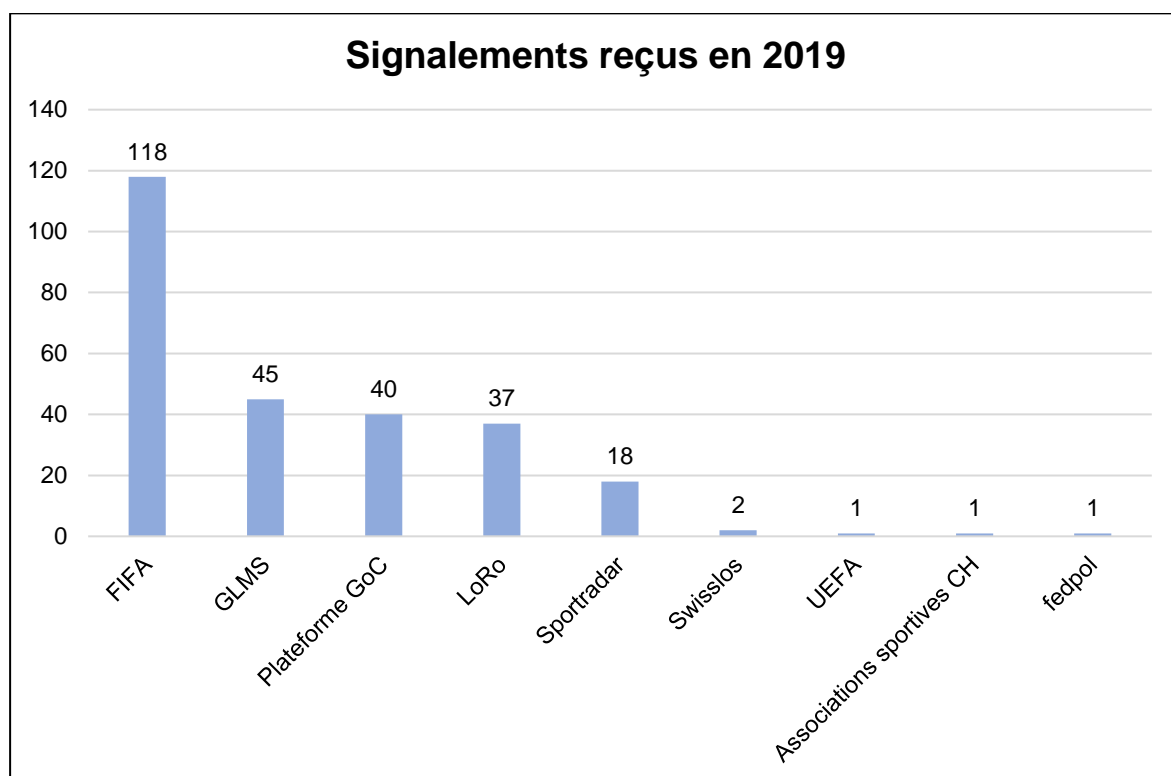
L'introduction de l'obligation légale d'information constitue une étape importante dans la contribution de la Suisse à la lutte contre la manipulation des compétitions sportives. Les informations dont dispose la Comlot sur des cas concrets ont augmenté de manière exponentielle au cours de l'année écoulée.

La Comlot jette un regard modérément positif sur cette première année. La FIFA en particulier semble prendre ses obligations légales au sérieux et, pour autant que l'on puisse en juger, communique de manière offensive et transparente, même si un nombre élevé de signalements ne permet pas à lui tout seul de tirer des conclusions quant à la qualité et à l'exhaustivité des informations. La Comlot salue tous les efforts déployés pour lutter contre la manipulation de compétitions sportives – notamment dans le domaine de la formation et de la sensibilisation. Néanmoins, la poursuite systématique des cas concrets de suspicion reste la pierre angulaire de la lutte contre les matchs arrangés. La Comlot encourage tous les acteurs à lui signaler les irrégularités qu'ils pourraient constater.

En adressant des signalements à l'autorité, certains acteurs craignent de nuire à la renommée de leur sport. Selon la Comlot, cette crainte est infondée. Les manipulations existent en effet dans tous les sports. Impopulaires, la surveillance et l'engagement de mesures tendent au contraire à prouver l'intégrité de la discipline concernée.

## Annexe

### Annexe 1: Sources des signalements d'activités suspectes





## Annexe 2: Vue d'ensemble par discipline sportive

**Texte en rouge = paris sportifs non autorisés en Suisse**

H/F = Hommes / Femmes

### 1. Football

International (équipes nationales)

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Afrique	Coupe d'Afrique des Nations	H	1	
Asie	Coupe d'Asie de football	H	4	
Asie	Qualif. Coupe du monde	H	3	
Europe	Euro M21	H	1	
Europe	Qualif. Euro M21	H	1	
CONCACAF	Gold Cup	H	3	
International	Matchs amicaux internat. (pays)	H	1	
Amérique du Sud	Copa America	H	1	
<b>8</b>			<b>15</b>	

Tournois internationaux de clubs

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
International	Matchs amicaux internat. (clubs)	H	2	
Compétitions internat. pour jeunes	Tournoi de Viareggio	H	3	
<b>2</b>			<b>5</b>	

Tournois de clubs asiatiques

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Asie	Coupe de l'AFC	H	11	Retirée de la liste au cours de l'année
Asie	Ligue des champions de l'AFC	H	1	
<b>2</b>			<b>12</b>	

Tournois de clubs européens

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Europe	Qualif. Ligue des champions	H	3	
Europe	Ligue des champions	F	2	
Europe	Qualif. Europa League	H	17	
<b>3</b>			<b>22</b>	

## Tournois des clubs sud-américains

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Amérique du Sud	Copa Sudamericana	H	1	
<b>1</b>			<b>1</b>	

## Afrique

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Algérie	Division I	H	1	
Rwanda	Ligue nationale de football	H	1	
Tunisie	Ligue 1	H	4	
<b>3</b>			<b>6</b>	

## Asie

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Arménie	Première ligue	H	4	
Chine	Super League	H	3	
Géorgie	Umaglesi Liga	H	1	
Iran	Persian Gulf League	H	1	
Vietnam	2 <sup>e</sup> division	H	1	
<b>5</b>			<b>10</b>	

## Australie

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Australie	A League	H	2	
<b>1</b>			<b>2</b>	

## Europe

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Autriche	Bundesliga	H	2	
Belgique	Ligue Jupiler	H	1	
Bulgarie	Première ligue	H	4	
République tchèque	Première ligue tchèque	H	1	
République tchèque	Coupe tchèque	H	1	
Danemark	Superliga	H	3	
Danemark	1 division	H	1	
Angleterre	Championnat	H	1	
Angleterre	League One	H	2	
Angleterre	English Isthmian League	H	1	
France	Ligue 2	H	2	
Allemagne	Troisième ligue allemande	H	1	
Grèce	Ligue de football	H	2	
Irlande	Deuxième division	H	2	

Italie	Série A	H	1
Italie	Série C	H	2
Italie	Série D	H	1
Kosovo	Première ligue	H	1
Lettonie	Virsliga	H	1
Pays-Bas	Eredivisie	H	1
Pays-Bas	Eerste Divisie	H	3
Pologne	Ekstraklasa	H	1
Portugal	Primera Liga	H	2
Russie	Première ligue	H	2
Russie	Ligue nationale de football	H	1
Ecosse	Première Ligue	H	1
Serbie	Super Liga	H	2
Slovaquie	Première division	H	2
Slovaquie	Deuxième division	H	1
Espagne	La Liga	H	2
Espagne	La Liga 2	H	3
Suède	Allsvenskan	H	2
Suède	Superettan	H	6
Suède	4e division	H	1
Suède	Coupe de Suède	H	1
Suisse	Super league	H	1
Suisse	Deuxième ligue	H	1
Turquie	Super Lig	H	1
Ukraine	Première ligue	H	5
Pays de Galles	Premier League	H	1
Pays de Galles	Coupe du Pays de Galles	H	1
<b>41</b>			<b>71</b>

#### Amérique du Nord

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Honduras	Liga Nacional	H	2	
Mexique	Liga MX	H	1	
Etats-Unis	MLS	H	2	
<b>3</b>			<b>5</b>	

#### Amérique du Sud

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Argentine	Copa Argentina	H	1	
Bolivie	Primera Division	H	2	
Brésil	Brasileiro A	H	2	
Brésil	Brasileiro B	H	5	
Brésil	Brasil U 19	H	1	
Colombie	Primera A	H	3	
Equateur	Série A	H	3	

Pérou	Primera Division	H	3	
<b>8</b>			<b>20</b>	

## 2. Hockey sur glace

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Russie + États baltes	KHL	H	2	
République tchèque	Extra Liga	H	2	
Slovaquie	Tipspor Liga	H	2	
Slovaquie	Deuxième division	H	1	
Finlande	Liiga	H	1	
International	Championnat du monde	H	1	
<b>6</b>			<b>9</b>	

## 3. Badminton

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
France	Orleans Master	H/F	1	
France	Open international de France	H	1	Autorisé avec restrictions, cas signalé non autorisé
<b>2</b>			<b>2</b>	

## 4. Basketball

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Suisse	Swiss Basketball League	H	2	
International	Championnat du monde	H	1	
Espagne	Liga ACB	H	1	
France	Pro B	H	1	
Pologne	Championnats juniors	H	1	
<b>5</b>			<b>6</b>	

## 5. Tennis

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Roumanie	Sibiu Open (challenger)	H	1	
<b>1</b>			<b>1</b>	

## 6. Tennis de table

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Rép. tchèque	TT Star Series	H	1	
Rép. tchèque	Open de République tchèque	H	1	
<b>2</b>			<b>2</b>	

## 7. Volleyball

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Europe	Challenge Cup	F	1	
Belgique	Première division	H	1	
<b>2</b>			<b>2</b>	

## 8. E-Sport

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signal.	Remarques
Suisse	Swiss E-Sport League	H/F	1	
<b>1</b>			<b>1</b>	